



Commission
des titres d'ingénieur

Rapport de mission d'audit

Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse
Toulouse INP - ENSAT

Composition de l'équipe d'audit

Rémy ROGACKI (Membre de la CTI, Rapporteur principal)

Jean LE QUENVEN (Expert de la CTI, Corapporteur)

Christine TRAVERS (Experte)

Carolina TIMCO (Experte internationale)

Maryem GUIZANI (Experte élève)

Dossier présenté en séance plénière du 3 février 2026

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse
Acronyme : Toulouse INP - ENSAT
Académie : Toulouse
Site (1) : Castanet-Tolosan(siège)
Réseau, groupe : Toulouse INP

Campagne d'accréditation de la CTI : 2025 - 2026

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse	Formation continue	Castanet-Tolosan
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse	Formation initiale sous statut d'apprenti	Castanet-Tolosan
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse	Formation initiale sous statut d'étudiant	Castanet-Tolosan
L'école ne propose pas de cycle préparatoire			
L'école met en place des contrats de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® :

Demandée

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI: www.cti-commission.fr / espace accréditations

L'audit a été préparé avec soin par l'école, les dossiers rédigés et les éléments de preuve ou annexes sont de qualité.

L'organisation de la visite sur site a été réalisée au travers d'un dialogue constructif, et l'équipe d'auditeurs a été très bien accueillie.

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

L'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse - ENSAT (AgroToulouse pour son nom de marque et d'usage) est une école interne de Toulouse INP, relevant de l'article L.713.9 du Code de l'éducation. L'Institut National Polytechnique de Toulouse, dénommé « Toulouse INP », est un Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) ayant statut d'Université, placé sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), fédérant trois grandes écoles d'ingénieurs publiques (INP- AgroToulouse, INP-ENSEEIH, INP-ENSIACET).

INP-AgroToulouse est également régie par les textes qui précisent le rôle de l'Enseignement Agricole, et le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R812-33 et R812-35 qui mentionnent l'école dans la liste des établissements d'enseignement supérieur agricole public relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Formations

L'INP-AgroToulouse délivre un diplôme d'ingénieur agronome, sans spécialité, accessible sous le statut d'étudiant (FISE) ou sous le statut d'apprenti (FISA). Cette formation est également ouverte à la Validation d'acquis d'expérience (VAE) et à la formation continue (FC). La formation se déroule sur 3 années de bac+3 à bac+5.

Moyens mis en œuvre

Les moyens humains de l'école sont attribués par le CA de Toulouse INP. L'école traite en direct avec la présidence de Toulouse INP ce qui nécessite un dialogue constant via les expertises d'emplois pluri-annuelles.

Au 1er janvier 2025, l'école comptait comme enseignants (E) et enseignants-chercheurs (EC) : 20 professeurs (PR), 35 maîtres de conférence (MCF), 4 ATER, 2 enseignants en CDI, 1 enseignant en CDD, 1 CDD MAST et 3 PRAG/PRCE (66 EC et E).

Dans les services supports et soutiens sur le campus (en plus de ceux de Toulouse INP basés à Labège), il y avait 10 agents dans les UMR, 13 dans les services techniques, 20 dans les services de la formation et 15 dans les services de pilotage (58 BIATSS).

L'INP-AgroToulouse est située sur un campus au sud de Toulouse de 114 hectares, l'Agrobiopôle, partagé avec deux autres structures de formation, l'EPLEFPA de Toulouse-Auzeville et l'ENSFEA. Le regroupement des trois écoles sur le campus s'est effectué en 1998, avec pour objectif de créer un pôle cohérent d'enseignement, de recherche et d'innovation autour de l'agronomie et de l'environnement. La surface bâtiminaire est de 14 389 m² répartie en 3 bâtiments. Le bâtiment A (créé en 1998) de 10 358 m² dont 3 000 m² pour l'enseignement (1000 m² pour le Centre de documentation multimédia et le Learning center labellisé par la DGESIP comme un des lieux inspirants de l'enseignement supérieur) et 4 200 m² pour la recherche.

Evolution de l'institution

L'école a été impactée ces dernières années par une réflexion ayant pour objet, dans un premier temps, la transformation de Toulouse INP en Centrale Toulouse Institut, puis la création d'une école Centrale interne à Toulouse INP sur la base de l'INP-ENSEEIH. Celle-ci a fortement mobilisé une grande partie des enseignants et du personnel de l'école, et a comporté plusieurs phases aux objectifs poursuivis assez différents.

Dans le même temps, l'école s'est retrouvée aussi dans un environnement qui a été assez mouvant :

1. Trois changements de mandatures de Toulouse INP entre janvier 2019 et juillet 2024 ;

2. La crise sanitaire Covid-19 qui s'est déclinée en 4 vagues épidémiques entre printemps 2020 et été 2021 qui ont impacté fortement la formation et la vie de l'école ;
3. Une cyberattaque qui a bloqué l'établissement en septembre 2022 pendant 4 mois et dont les conséquences se sont faites sentir jusqu'en mars 2023 notamment au niveau des processus de la direction de l'école et de la formation.

Comme autres faits marquants ayant impacté le fonctionnement et le développement de l'école, il est à noter l'absence de secrétaire générale pendant les 4 mois du début du mandat de la dernière direction (janvier à avril 2020 en période de confinement), le changement de directeur adjoint de l'école en septembre 2024, et le remplacement de personnels à fortes responsabilités dans l'école (secrétaire générale, responsables des services financiers, communication, patrimoine, relations entreprises, relations internationales).

III. Suivi des recommandations précédentes

Avis	Recommandation	Statut
Avis n°2020/01-03 Pour l'école	Prioriser les actions de l'observatoire des métiers.	En cours
Avis n°2020/01-03 Pour l'école	Mettre le règlement des études en conformité avec R&O, notamment pour la validation des semestres et la pratique de la césure.	Réalisée
Avis n°2020/01-03 Pour l'école	Personnaliser le supplément au diplôme (stages – projets – engagement étudiant).	En cours
Avis n°2020/01-03 Pour l'école	Augmenter la période d'expérience à l'international des apprenants en formation initiale sous statut étudiant (FISE) et en formation initiale sous statut apprenti (FISA).	Réalisée

Conclusion

L'école a été attentive aux recommandations de la CTI et s'est attachée à y apporter des réponses. Un rapport intermédiaire avait été rédigé en 2022. Globalement les actions sont adaptées. Les sujets "Observatoire de métiers" et "Supplément au diplôme" mériteront un travail encore approfondi.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

L'ENSAT est fondée en 1909 par Paul Sabatier, Prix Nobel de chimie. L'école s'appelle alors l'Institut agricole de Toulouse. En 1948, l'école devient École nationale supérieure agronomique de Toulouse. En 1970, l'ENSAT participe à la création de l'Institut national polytechnique de Toulouse (Toulouse INP, désigné dans la suite de ce document par établissement), avec l'ENSEEIH et l'ENSIACET.

Toulouse INP est géré par un Comité de Direction (CODIR) ou Bureau de la Présidence (BP), selon les mandatures. C'est une instance stratégique qui réunit chaque semaine la gouvernance de Toulouse INP et les directeurs des écoles internes, et qui permet de partager les informations et de valider les stratégies de l'établissement.

Le conseil d'école définit le programme pédagogique et le programme de recherche ; le directeur est ordonnateur des recettes et des dépenses et a autorité sur l'ensemble des personnels affectés.

La Direction de l'INP-AgroToulouse, en accord avec la stratégie de son établissement, s'était engagée pour son mandat de 2021 à 2025 à consolider sa position en tant qu'école d'enseignement supérieur de référence dans les domaines de l'agronomie, de l'alimentaire, de l'environnement et de l'œnologie (Résultats présentés dans le Rapport d'activité 2021-2025).

Le principal objectif était de cultiver un environnement favorisant le développement d'une école robuste et agile, capable de s'adapter aux défis d'aujourd'hui et de demain. Les politiques stratégique et qualité de l'école étaient développées via plusieurs axes :

- Axe 1. Une école responsable
- Axe 2. Une école membre de grands réseaux
- Axe 3. Une offre pédagogique innovante pour une formation attractive
- Axe 4. Un triptyque recherche, innovation et entrepreneuriat impactant
- Axe 5. Un engagement fort dans le développement durable
- Axe 6. Un patrimoine adapté aux objectifs de formation, de recherche et Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS).

La stratégie de l'école pour la période 2025-2029 (Note stratégique 2025-2029), votée par le Conseil d'école, prend en compte les besoins et attentes du secteur de l'agriculture en lien avec les nombreuses transitions écologique, numérique et sociétale en cohérence avec les projets de son établissement sur 5 grands axes principaux :

- Axe 1 : Approche par compétence pour des programmes de formation pertinents
- Axe 2 : Attractivité, recrutement et employabilité
- Axe 3 : Ancrage dans l'écosystème agro et partenariats
- Axe 4 : Place du numérique dans les enseignements
- Axe 5 : L'AgroToulouse, ressources humaines, moyens et gouvernance

L'école a été impactée ces dernières années par une réflexion sur la transformation de son établissement porteur Toulouse INP en Centrale Toulouse Institut.

Cette réflexion a fortement mobilisé la direction de l'école, ainsi qu'une grande partie des enseignants et du personnel de l'école, et a comporté plusieurs phases aux objectifs poursuivis assez différents.

La qualité et le DD&RS sont portés par une volonté politique clairement exprimée par les équipes de direction. Ainsi, INP-AgroToulouse est la première école publique d'agronomie certifiée ISO 14001 (depuis 2013) pour sa démarche environnementale. Cette ambition est incarnée depuis le mois de janvier 2021 par la création d'un poste de chargé de mission DD&RS auprès de la Direction qui a en charge d'assurer le pilotage de la démarche Qualité et DD&RS. La Direction ambitionne d'être labellisée DD&RS d'ici 2026 avec un dépôt effectué mi-2025 du dossier d'auto-évaluation de Toulouse INP auprès du CIRSES (Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité

Sociétale dans l'Enseignement Supérieur). La Direction s'est engagée à poursuivre les actions déjà en place pour maîtriser l'empreinte écologique du Campus.

Les élèves sont au cœur de la démarche environnementale de l'école et grâce à leurs actions, le restaurant universitaire du campus a été le premier CROUS en France à s'être engagé dans la démarche « Mon Restau Responsable ».

Au sein de l'association GreenSAT, membre du RESES (Réseau Etudiant pour une Société Ecologique et Solidaire), les élèves portent des projets écologiques sur le campus, comme le potager partagé avec son séchoir solaire, la ReCyclerie qui permet de donner une deuxième vie à de nombreux objets, une épicerie solidaire ou des ateliers voués à encourager les membres de l'école à adopter une démarche toujours plus respectueuse de notre planète.

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations et les violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS), Toulouse INP met à disposition des étudiants et des agents deux dispositifs :

1. Une cellule de signalement créée pour les élèves, étudiants et doctorants victimes, témoins et confidents ;
2. Un espace d'écoute, d'accompagnement et de suivi pour le personnel qui souhaite exprimer des difficultés rencontrées dans un cadre protecteur.

L'école est très active sur le chapitre politique de site à travers de nombreux réseaux :

- Campus de l'Agroécologie et des Transitions, au sein de l'Agrobiopôle d'Auzerville-Tolosane, avec un projet retenu AMI CMA France 2030 pour former les acteurs et accompagnateurs de la Transition Agro-écologique via le développement commun de formations continues (FACT)
- via Toulouse INP, membre fondateur de la ComUE expérimentale de Toulouse et membre associé de l'Établissement Public Expérimental Université de Toulouse (EPE UT)
- Toulouse Tech Grandes Ecoles (TTGE), consortium issu de l'élargissement des écoles d'ingénieur à l'ensemble des grandes écoles du territoire toulousain, qui vise à favoriser la concertation et à développer des synergies et des projets communs entre les Grandes Écoles, en cohérence avec la politique de site portée par la ComUE de Toulouse.
- Agropolis International : qui intègre depuis 2021 les anciens membres de Toulouse Agri Campus (TAC) [*Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) regroupant les Établissements et Écoles en agriculture, alimentation, environnement et biodiversité du site toulousain (ENSFEA, INRAE, EI PURPAN, ENVT, INP-AgroToulouse, Université de Toulouse et EPLEFPA Toulouse-Auzerville)*]. Agropolis International (AI) est à l'origine une association sur les mêmes thématiques mais au périmètre « Languedoc Roussillon ». Son rôle : offrir une structure de services en appui aux initiatives collectives de ses membres et au dialogue science-société, d'accueillir et d'organiser des événements, de coordonner l'action et d'offrir une production éditoriale.
- CDESA : le directeur de l'INP-AgroToulouse (tutelle MESRE) est invité à la Conférence des Directeurs de l'Enseignement Supérieur Agricole du MAASA.
- Alliance Agreenium : vocation à apporter un appui au niveau du territoire national, avec une ambition européenne et internationale, complémentaire des ancrages locaux et politiques de sites des établissements signataires, en mettant en œuvre, grâce à un cadre de fonctionnement agile, des projets engagés collectifs et d'amplifier la collaboration par la mise en œuvre d'actions nouvelles.

L'INP-AgroToulouse développe une politique de communication cohérente avec ses missions et ses ambitions. L'école veille à utiliser des outils de communication inclusifs, non discriminants et exempts de stéréotypes. Elle porte une attention à l'accessibilité de ses supports numériques afin de garantir une information claire et équitable pour tous les publics.

La communication externe est structurée, cohérente avec sa stratégie globale, incluant : mise à jour et animation du site internet (avec une navigation structurée, des contrastes de couleurs adaptés pour une meilleure lisibilité), gestion des réseaux sociaux (Linked In, Instagram, Facebook), conception de supports de communication, relations presse, organisation ou participation à des événements (salons, forums, journées portes ouvertes, événements professionnels, etc.).

Pour les acteurs du monde socio-économique, plusieurs dispositifs permettent de valoriser les opportunités de collaboration avec l'école : échanges lors des salons et forums, diffusion d'une newsletter partenaires trois fois par an, et lien actif avec le réseau des anciens élèves via les associations dédiées.

La communication interne occupe une place centrale dans la stratégie de l'école. Elle a pour objectifs d'informer efficacement les personnels et les élèves, de favoriser la circulation des informations entre les différents acteurs de l'école et de son établissement, et de renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance à la communauté de l'INP-AgroToulouse et Toulouse INP.

Le Conseil de l'école (CE) est l'instance collégiale décisionnaire qui définit la politique générale et notamment les orientations pédagogiques, de recherche, budgétaire, de ressources humaines (RH) et de stratégie, dans le cadre fixé par Toulouse INP. Il est animé par un président extérieur à l'école et il est composé de 30 membres comprenant enseignants et enseignants-chercheurs, élèves et personnels administratifs et 10 personnalités extérieures.

Les décisions prises en CE sont portées et validées en Conseil d'administration de Toulouse INP.

Le Conseil des Études et de la Vie Étudiante (CEVE) a un rôle de proposition auprès du CE sur les questions et orientations sur les formations, et est consulté sur les conditions de vie et de travail des usagers et des personnels. Il est composé de 27 membres : élèves, personnels de l'école et de personnalités extérieures. Le CEVE est animé par le directeur des études et il a lieu au moins 3 fois par an.

Les décisions prises en CEVE sont validées en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de Toulouse INP.

Le Conseil de perfectionnement a un rôle consultatif et veille sur la qualité, l'attractivité et la pertinence de l'offre de formation de l'école, et est animé par le président du CE.

La Commission Pédagogique d'Orientation (CPO), qui comprend différents personnels de l'école, se réunit au moins 2 fois par an pour traiter de toutes les questions précisées dans le règlement de scolarité (mobilité internationale, demande de spécialisation dans une autre école, demande de césure, etc.).

A l'échelle de Toulouse-INP, il existe également une Commission Recherche (CR) concernant toutes les questions en lien avec la recherche. L'école y est représentée par son Correspondant Recherche et des élus de personnels affectés à l'école.

Le comité de direction (CODIR) se réunit tous les lundis après-midi en mode restreint (qui comprend le Directeur, le Directeur adjoint, le Directeur des études et la Secrétaire générale), et une fois par mois, en formation élargie aux directeurs des laboratoires et des responsables des départements de formations. Selon les questions à traiter, des chargés de missions peuvent être invités.

La Direction a travaillé avec les équipes supports pour formaliser en 2022 des organigrammes fonctionnels et ainsi définir des fonctions précises pour chaque service et pour chaque collaborateur. L'organisation de l'école a ainsi évolué depuis la dernière accréditation CTI avec notamment une structuration en pôles (pilotage, appui à la formation, techniques, département d'enseignement et recherche, etc.).

Depuis plus d'un siècle, AgroToulouse, située au cœur de l'Agrobiopôle toulousain, est un acteur majeur de la formation et de la recherche en liens étroits avec les professionnels du vivant. Elle héberge 6 laboratoires de recherche en partenariat avec l'INRAE ou le CNRS, et accueille près de 850 étudiants, dans des promotions de l'ordre de 180 élèves ingénieurs en agronomie mais également le Diplôme National d'Œnologie. Elle est co-accréditée avec plusieurs universités toulousaines dans le cadre de formations de Masters.

Rattachée à l'Institut National Polytechnique de Toulouse (Toulouse INP), l'école a pour ambition de former des futurs ingénieurs experts dans les domaines de l'agronomie, de l'alimentation, de l'environnement, du management et de l'œnologie, en plaçant les compétences professionnelles au cœur du projet pédagogique.

L'offre de formation de l'INP-AgroToulouse est relativement variée, pour un effectif global lors de l'année universitaire 2024-2025 autour de 550 élèves ingénieurs. L'INP-AgroToulouse délivre un diplôme d'ingénieur agronome, sans spécialité, accessible sous le statut d'étudiant (FISE) ou sous le statut d'apprenti (FISA). Cette formation est également ouverte à la Validation d'acquis d'expérience (VAE) et à la formation continue (FC). La formation se déroule sur 3 années de bac + 3 à bac +5, avec un tronc commun pendant 3 semestres, des unités d'enseignement thématiques au cours du 4ème semestre et en dernière année 10 spécialisations en interne et bien d'autres accessibles dans des écoles ou universités partenaires.

Le Diplôme National d'Œnologue (DNO) regroupe autour de 70 inscrits sur 2 ans de formation et se fait uniquement en alternance (apprentissage, formation continue et contrat de professionnalisation).

Trois formations de masters (Biologie des Plantes et Microorganismes Associés ; Biotechnologie ; Géomatique) sont actuellement proposées dans le cadre de la dernière campagne d'accréditation en partenariat avec d'autres établissements Toulousains. L'INP-AgroToulouse est aussi porteur d'un Mastère spécialisé® en Eco-Ingénierie pour son établissement Toulouse INP.

L'ensemble des enseignants-chercheurs affectés à l'INP-AgroToulouse (19 à 20 Professeurs des Universités (PR), 35 à 36 Maîtres de Conférences (MCF) et 4 à 5 Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) sur la période 2020-2021 à 2024-2025) consacre 50 % de sa charge de travail à des activités de recherche. Ils sont rattachés à l'un des six laboratoires de recherche (UMR) sous co-tutelles Toulouse INP et INRAE ou CNRS : AGIR, CRBE, Dynafor, GenPhySE, LGC, LRSV.

Chaque spécialité de 3ème année est adossée à un département d'enseignement, dont les champs de compétences correspondent à un ou deux laboratoires de recherche. Cette configuration assure une forte articulation entre formation et recherche (un nombre croissant d'élèves ingénieurs s'orientent vers les métiers de la recherche, avec près de 10 % d'entre eux poursuivant en doctorat à l'issue de leur cursus).

Les doctorants sont inscrits dans quatre écoles doctorales : SEVAB, SDU2E, TESC et MEGEP. Ils sont soutenus par l'Alliance Agreenium à travers l'École Internationale de Recherche d'Agreenium (EIR-A).

Trois laboratoires sont actuellement membres de quatre Laboratoires d'Excellence (LabEx) : LabEx SMS (Structuration des Mondes Sociaux) pour AGIR, LabEx TULIP (Towards a Unified theory of biotic Interactions) pour le LRSV, LabEx CEBA (Centre d'Etude de la Biodiversité Amazonienne) et DRIIHM (Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus) pour le CRBE.

Les enseignants-chercheurs de l'école sont également impliqués dans plusieurs Écoles Universitaires de Recherche (EUR) adossées à ces LabEx, qui visent à former des ingénieurs et chercheurs internationaux sur des enjeux interdisciplinaires

Les moyens humains, bâtimentaires et financiers de l'école sont attribués par le CA de Toulouse INP. L'école traite en direct avec la présidence de Toulouse INP ce qui nécessite un dialogue constant via les expertises d'emplois pluri-annuelles.

L'école est située sur un campus de 114 hectares, l'Agrobiopôle, partagé avec deux autres structures de formation, l'EPLEFPA de Toulouse-Auzeville et l'ENSFEA. Le regroupement des trois écoles sur le campus s'est effectué en 1998, avec pour objectif de créer un pôle d'enseignement, de recherche et d'innovation autour de l'agronomie et de l'environnement cohérent. A l'extrémité des parcelles agricoles de l'exploitation, se trouve le centre INRAE Occitanie-Toulouse.

L'INP-AgroToulouse est une école interne de Toulouse INP disposant d'un budget propre intégré au budget de l'établissement, en vertu de l'article L719-5 du Code de l'éducation.

Dans le contexte de responsabilités et compétences élargies (RCE), Toulouse INP avait mis en place depuis plusieurs années une politique de gel partiel de postes afin de contenir l'évolution de la masse salariale due au GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Chaque année, tous les postes vacants n'étaient pas reconduits au recrutement (1 sur 2 à 3). Les gels de postes ont été

compensés par le financement d'heures complémentaires, de vacations ou parfois des recrutements contractuels pour les personnels BIATSS.

Les écoles internes de Toulouse INP abondent l'enveloppe de masse salariale sur leurs ressources propres pour donner plus de souplesse aux recrutements nécessaires.

Sur les dernières années, 6 MCF, 6 PR, 5 ADT, 2 TECH, 3 ASI et 3 IGE titulaires ou CDI ont été recrutés et affectés à l'INP-AgroToulouse pour combler les départs à la retraite ou vers d'autres horizons professionnels.

Au 1er janvier 2025, l'école comptait comme enseignants et enseignants-chercheurs (66) :

- 20 PR, 35 MCF, 4 ATER ;
- 2 enseignants en CDI ;
- 1 enseignant en CDD, 1 CDD MdConf Associé et 3 PRAG/PRCE.

Dans les services supports et soutiens sur le campus (en plus de ceux de Toulouse INP basés à Labège), il y avait (58) :

- 10 agents dans les UMR ;
- 13 dans les services techniques ;
- 20 dans les services de la formation ;
- 15 dans les services de pilotage.

La surface bâtiminaire est de 14 389 m² répartie en 3 bâtiments.

Le bâtiment A (créé en 1998) de 10 358 m² dont 3 000 m² pour l'enseignement (1000 m² pour le Centre de documentation multimédia et le Learning Center labélisé par la DGESIP comme un des lieux inspirants de l'enseignement supérieur) et 4 200 m² pour la recherche. Dans ce bâtiment se trouvent aussi tous les services administratifs, la Maison des étudiants et la ReCyclerie.

Le bâtiment B situé sur le centre INRAE Occitanie-Toulouse est presque exclusivement consacré à accueillir les laboratoires de recherche (environ 3000 m²).

Le bâtiment C de 1 639 m² est le plus récent (mis en service en septembre 2017). Il permet d'accueillir 359 m² pour les activités d'enseignement, 707 m² pour la recherche et près de 153 m² pour accueillir des entreprises.

Trois serres externes peuvent aussi être utilisées pour les activités de formation, de recherche et de vie étudiante.

Sur le campus se trouvent aussi 120 logements (inaugurés en septembre 2018) et un restaurant labellisé Resto responsable (inauguré en septembre 2020), tous les deux gérés par le CROUS Occitanie.

L'ENSFEA et l'EPLEFPA de Toulouse-Auzeville permettent aussi à l'école de pouvoir utiliser gracieusement des salles de cours, les amphithéâtres, les salles du Learning Center, le fablab, le tiers-lieu, les installations sportives, les champs de l'exploitation agricole, le hangar machinisme, etc.

Toulouse-INP s'appuie sur un schéma directeur du numérique (SDN) mis à jour et validé par les instances début 2024, qui fixe les grandes orientations numériques de l'établissement, tant pour les activités pédagogiques et scientifiques que pour les fonctions support et administratives. Les usages du numérique sont régis par une charte informatique, diffusée à l'ensemble de la communauté de Toulouse-INP (élèves, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, etc.) dès leur intégration, dont la signature est obligatoire et fait partie intégrante du processus d'accueil. Les infrastructures critiques de Toulouse-INP sont hébergées depuis 3 ans dans le DataCenter (DC) labellisé de la région Occitanie (DrOcc).

L'INP-AgroToulouse déploie un écosystème numérique complet, répondant aux exigences de ses missions d'enseignement, de recherche et de gestion du MESRE. Sur le plan pédagogique, les formations s'appuient sur des infrastructures réseau robustes, une couverture Wi-Fi généralisée, et des équipements mutualisés.

Face à l'augmentation des menaces numériques, Toulouse-INP a mis en œuvre une politique plus engagée et structurée de cybersécurité suite à une cyberattaque d'ampleur qui a frappé

l'établissement à la rentrée universitaire 2022. Cette politique est fondée sur une démarche d'amélioration continue et conforme aux recommandations de l'ANSSI et du MESRE.

Enfin, un Plan de continuité d'activité (PCA) qui se déploie progressivement, assure la capacité de l'école à maintenir ou restaurer ses activités critiques en cas d'événement majeur. Il intègre une organisation de crise, des outils de communication de secours, et une gouvernance dédiée qui a été expérimentée lors de la cyberattaque de 2022.

L'INP-AgroToulouse est une école interne disposant d'un budget propre intégré au budget de Toulouse INP dont il fait partie, en vertu de l'article L719-5 du Code de l'éducation.

Les moyens financiers de l'école sont attribués par le CA de Toulouse INP, même si le CE d'INP-AgroToulouse est consulté préalablement pour l'approbation de son budget. Elle gère de manière indépendante le budget qui lui est alloué (le Directeur est ordonnateur secondaire de droit en vertu de l'article L713-9). Cette organisation budgétaire implique un dialogue constant avec la Présidence et les services de Toulouse INP pour l'obtention de moyens permettant à l'école d'accomplir ses missions, notamment en matière de ressources humaines, via les campagnes d'expertise emplois ou pour assurer le développement du campus et garantir sa sécurité et bien entendu pour les formations dispensées.

Le budget de l'école est positionné sur une unité budgétaire. Son périmètre n'intègre pas les travaux immobiliers et le Gros Entretien Renouvellement (GER), les financements pluriannuels de la recherche et la masse salariale de l'école. Il intègre donc les seules ressources et dépenses directement liées à son activité en propre.

Le coût des formations par catégorie d'élèves ingénieurs est calculé à l'échelle de Toulouse INP en s'appuyant sur la méthode P2CA. Le coût de la formation d'un ingénieur agronome est évalué à 12 334 €.

Le développement immobilier du campus est accompagné par un plan pluriannuel d'investissement, élaboré et suivi par la direction du patrimoine de Toulouse INP, en concertation avec l'école. Les arbitrages stratégiques sont validés en Bureau de la présidente.

Au sein de son périmètre, l'école gère de manière autonome le budget qui lui est alloué. Elle veille à réaliser des achats responsables en accord avec sa démarche ISO 14001 et les investissements nécessaires au bien-être de ses collaborateurs, de ses élèves et du personnel hébergé. Elle n'hésite pas à rechercher de nouvelles sources de financements pour poursuivre son développement, notamment via les appels à projets.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Bonne participation à l'animation de Toulouse INP ;
- Une stratégie clairement définie ;
- Politique de site très développée, source de complémentarités.

Points faibles

- Des contraintes budgétaires fortes pour Toulouse INP sur les dernières années qui conduisent ses écoles internes à contribuer sur leurs ressources propres pour pouvoir recruter des agents.

Risques

- Politique de site très développée, embarquant un risque de dispersion et pertes d'efficacité ;
- Création d'une Ecole Centrale au sein de Toulouse INP par scission de l'INP-ENSEEIH.

Opportunités

- Un campus partagé avec d'autres acteurs permettant des mutualisations de moyens.

Pilotage, fonctionnement et système qualité

Les processus de gestion sont décrits dans le Règlement intérieur de Toulouse INP et le Règlement intérieur de l'école. L'école est certifiée ISO 9001 et ISO14001, sa politique Qualité et DD&RS 21-25 est publiée et comporte 7 objectifs prioritaires soutenant l'amélioration continue. L'école dispose d'un Système de Management Intégré (SMI) et a mis en place des instances de dialogue et de décision aux différents niveaux requis et à des fréquences adaptées: CODIR hebdomadaire, CODIR élargi mensuel, AG semestrielle de l'ensemble du personnel, revue de Direction annuelle.

A noter le changement de Directeur de l'école à compter du 1er janvier 2026 qui devra s'assurer de la bonne prise en compte des recommandations formulées dans ce rapport.

L'animation du SMI est assurée par le Pôle Qualité du Service d'Appui au Pilotage et à la Stratégie (SAPS) de Toulouse INP. La cartographie des processus est établie (8 processus support, 1 processus réalisation, 2 processus management) et les processus sont animés par des pilotes bien identifiés, ils sont décrits dans des fiches précisant les données d'entrée et de sortie ainsi que les attentes des parties prenantes et les KPIs associés. Tout ce travail mériterait une meilleure visibilité sous forme d'un Tableau de Bord école regroupant les principaux KPIs. Les certifications ISO sont confirmées annuellement via un audit AFNOR qui alimente aussi l'amélioration continue. Les principes de management de la Qualité sont connus des différentes parties prenantes.

L'amélioration continue est alimentée et suivie via des principes solides : revues trimestrielles des processus, revue annuelle de direction, audit annuel AFNOR, audits internes des processus (chacun des processus est audité une fois tous les 3 ans).

Toulouse INP dispose d'une équipe de 10 auditeurs issus des 3 écoles qui le compose. Un SWOT est établi pour chacun des processus et actualisé à l'issue de chacune des revues. Le pilotage des actions correctives et préventives est centralisé sur un outil informatique dédié (Redmine).

L'évaluation des enseignements par les élèves (EEE) est effectuée à l'issue de chaque semestre via une plateforme commune à l'ensemble des écoles de l'INP; elle couvre l'ensemble des UE; le taux de réponses est toutefois insuffisant et baisse tout au long de la scolarité (de ~60% en 1ère année à ~20% en 3ème année). Les questions fermées n'incitent pas les élèves à collaborer; des échanges entre élèves et responsables d'UE qui le souhaitent permettent de pallier partiellement les lacunes du questionnaire automatisé et conduisent régulièrement à des évolutions des cursus.

L'évaluation annuelle des certifications ISO par l'AFNOR fait l'objet d'un rapport et de recommandations qui sont intégrées au système d'amélioration continue de l'école. L'école contribue aux audits Hcéres conduits dans les UMR auxquelles sont rattachés les enseignants-chercheurs. Elle a également apporté sa contribution à la demande de labellisation DD&RS portée à l'échelle de l'établissement Toulouse INP. La labellisation HRS4R (label d'excellence décerné par la Commission européenne aux organismes engagés dans la mise en œuvre de la charte européenne du chercheur) de l'établissement fait également l'objet d'une demande de renouvellement.

L'école a bien pris en compte les quatre recommandations formulées par la CTI lors de l'audit de 2019 (cf. Chapitre III). La recommandation relative à l'Observatoire de l'emploi méritera d'être approfondie dans les années qui viennent.

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- Des certifications ISO 9001 et 14001 renouvelées annuellement ;
- Des processus décrits, audités régulièrement, revus trimestriellement et soutenus par des KPIs ;
- Un système Qualité connu des différentes parties prenantes ;
- Un bon suivi des actions correctives et préventives ;
- Une équipe de 10 auditeurs commune à l'ensemble des trois écoles de l'INP.

Points faibles

- Un taux de réponse aux évaluations des enseignements par les élèves insuffisant et décroissant tout au long de la scolarité ;
- Des KPIs pas suffisamment mis en valeur (via, par exemple, un Tableau de Bord école).

Risques

- Un changement à la tête de l'école qui ne devra pas affecter la bonne prise en compte des recommandations formulées dans ce rapport.

Opportunités

- Pas d'observation.

Ancrages et partenariats

L'École a de multiples collaborations avec les acteurs locaux et régionaux à la fois pour l'enseignement, la recherche et l'innovation.

Enseignement - l'école a des formations partagées avec des établissements locaux, comme l'Université de Toulouse, l'Université Jean Jaurès de Toulouse.

Recherche - les enseignants-chercheurs de l'école sont rattachés à six Unités Mixtes de Recherche (UMR), qui permettent des collaborations avec le secteur institutionnel et privé.

Innovation - partie du site géographique de l'Agrobiopôle qui accueille des organismes de transfert vers le monde professionnel dédié aux agro-ressources, aux agro-industries et aux agro biosciences.

Aussi l'école organise et participe à des diverses initiatives sociales, comme l'alimentation correcte, le développement durable, l'inclusion sociale, etc.

Les partenariats avec les entreprises se réalisent par :

- les représentants des entreprises qui sont constitutifs du Conseil d'école (CE) et du conseil de perfectionnement ;
- la participation de l'école à des salons professionnels régionaux et nationaux, l'organisation du Forum Carrière qui rassemble chaque année en moyenne 65 entreprises (publiques et privées), l'organisation des tables rondes d'alumni en poste, communications par newsletter ;
- les entreprises accueillent des élèves pour leur stages obligatoires (en exploitation agricole spécifiquement en 1^{ère} année), proposent des projets dans le cadre des spécialisations de 3^{ème} année ;
- UEs projets, par exemple les projets partenariaux P-PART - les entreprises commanditent une mission effectuée par les élèves, accompagnés par un enseignant-chercheur de l'école ;
- projets de recherche, etc.

Les points faibles:

- les activités sont surtout concentrées autour des petites entreprises ;
- multiplicité des associations alumni (locale, régionale, nationale) qui donne une image moins lisible des relations avec le milieu professionnel.

L'école fait partie du Pôle Agri Sud-Ouest Innovation (ASOI) et du consortium Toulouse Tech Grandes Ecoles. Sur la période deux brevets ont été déposés.

Toulouse INP fait partie des 29 Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). Ainsi, les élèves ont la possibilité de bénéficier du statut d'étudiant-entrepreneur (2 élèves en 2020, 5 en 2021, 1 en 2022, 0 en 2023, 6 en 2024, et 10 en 2025). L'école compte entre 2020 et 2024 trois lauréats nationaux du concours PEPITE ECRIN ainsi que plusieurs lauréats régionaux, ou encore le premier prix du concours CRECE Occitanie (2024). Un module de formation en 2^{ème} année a été mis en place pour faire découvrir l'entrepreneuriat à l'ensemble des élèves, ce qui a permis de passer de 3 à 4 projets accompagnés par an à plus de 10 en 2024.

Le pôle de compétitivité ASOI a accompagné des étudiants-entrepreneurs de l'école dans le portage de projets innovants.

L'école met à disposition des étudiants-entrepreneurs une halle technologique et prochainement une cuisine pédagogique, qui peuvent être utilisés pour tester leurs procédés.

En termes de partenariats et de réseaux, l'école fait partie :

- d'Agropolis International et de l'Alliance Agreenium (respectivement, réseau régional et national des établissements d'enseignement supérieur en sciences du vivant). Ces réseaux lui permettent d'être pleinement en collaboration avec les autres écoles d'agronomie rattachées au MAASA ;
- du réseau du Groupe des INP, renforçant son attachement à la pluridisciplinarité dans l'enseignement aux transitions notamment et permettant des échanges d'étudiants avec

- les autres Prépa des INP situées dans d'autres villes ;
- des réseaux nationaux - membre de la Conférence des Directeurs des Établissements d'Enseignement Supérieur Agricole et Vétérinaire (CDESA), de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et de la Conférence des Grandes Écoles (CGE).

Le nombre des conventions de partenariats avec tout type d'entreprise actives est de 48.

L'école est membre de plusieurs réseaux européens et internationaux, qui assurent plus de 200 places pour les échanges d'étudiants dans le cadre de mobilités sortantes, au sein de plus de 80 accords bilatéraux :

- l'Alliance Agreenium - recrutements d'étudiants du Sénégal ;
- les programmes Brafagri, Arfagri, Brafitec, et Mexfitec - accords avec les universités sud-américaines ;
- les réseaux européennes - UNIVERSEH, IROICA et EAIE ;
- accords bilatéraux avec des écoles de Tunisie et du Liban (doubles diplômes).

Aussi, l'école est partenaire de 7 doubles diplômes au titre de diplôme d'ingénieurs agronome. La rencontre avec les étudiants a démontré une faible connaissance sur cette opportunité.

Pour renforcer l'accueil en mobilité entrante, Toulouse INP bénéficie du label Bienvenue en France (dernier audit en 2024) ainsi que la formalisation d'un semestre d'étude en anglais - Spring Semester- proposé aux étudiants en échange.

Les élèves partant en mobilité (semestre d'études ou stages) ou accueillis à l'école peuvent bénéficier des bourses de mobilité.

Par ailleurs, les apprentis peuvent bénéficier de bourses de MidiSup et de la région Occitanie, même si la possibilité de faire un stage à l'étranger n'est pas garantie pour eux.

Le dispositif de financement Émergences, Transversalités, International (ETI) de Toulouse INP est mobilisé pour assurer le financement d'une partie des activités recherches et internationales des enseignants-chercheurs, ainsi que pour l'accueil de professeurs visiteurs. L'accueil de professeurs internationaux (plus de 20 depuis 2020) ainsi que le soutien à la mobilité sortante de enseignants-chercheurs (plus de 15 mobilités depuis 2020) est complété par la participation à différentes actions ERASMUS + (KA131, KA 171, KA2) et aux programmes internationaux Brafagri, Arfagri, Adesfa et UNIVERSEH.

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- Partenariats avec les entreprises locales ;
- Partenariats académiques locaux et internationaux ;
- La formalisation d'un semestre en anglais.

Points faibles

- Activités de partenariat surtout concentrées autour des petites entreprises ;
- Multiplicité des associations d'alumni (locale, régionale, nationale) qui donne une image moins lisible des relations avec le milieu professionnel ;
- Doubles diplômes pas suffisamment valorisés ;
- La possibilité de faire un stage à l'étranger pour les apprentis pas garantie.

Risques

- L'orientation des entreprises locales vers d'autres écoles ;
- Perte de la visibilité territoriale, comme résultat d'absence d'une association alumni forte.

Opportunités

- Les programmes Erasmus+ pour les apprentis ;
- Accueil des étudiants anglophones.

Formation d'ingénieur

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de Castanet-Tolosan

Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de Castanet-Tolosan

Formation continue (FC) sur le site de Castanet-Tolosan

Le diplôme d'ingénieur agronome répond à un besoin bien identifié, à savoir augmenter de 30% le nombre d'ingénieurs agronomes d'ici 2030 par rapport à 2017. La formation est conçue pour répondre aux besoins générés par les grandes transitions (écologique, agricole, alimentaire, etc.) et évolue en fonction des besoins des milieux socio-professionnels. Le suivi des nouvelles tendances du marché de l'emploi et des compétences requises aux ingénieurs agronomes, permet de nourrir en continu la maquette pédagogique.

Comme toutes les écoles d'agronomie, la structuration des études est régie par les articles R812-36 et R812-39 du Code Rural et de la Pêche Maritime : pendant les deux premières années constituant le deuxième cycle de cette formation supérieure agronomique, les écoles nationales supérieures agronomiques dispensent un enseignement agronomique général complété par des stages pratiques. La sanction en est un diplôme d'agronomie générale délivré par l'école selon des conditions qui sont fixées après avis de la commission consultative permanente par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre de l'agriculture.

Ces deux années de formation supérieure agronomique générale sont complétées par une année de spécialisation à l'issue de laquelle les élèves peuvent recevoir le diplôme d'agronomie approfondie et le diplôme d'ingénieur agronome portant mention obligatoire de l'école d'origine.

L'approche par compétences a été initiée par l'école dès 2017 (projet ENVOL) et est maintenant effective. Elle est le pilier de la formation.

Le référentiel comprend 7 compétences pour l'ingénieur agronome d'INP-AgroToulouse : quatre compétences techniques (diagnostiquer, concevoir, produire, valider) et trois compétences managériales (communiquer, gérer, conseiller). Chacune des compétences est ensuite déclinée en 3 "trajectoires de développement" également appelées "jalons", elles-mêmes déclinées en 2 ou 4 "apprentissages critiques".

La formation par compétences s'appuie sur deux types d'UE: des UE ressources qui concernent les fondamentaux (sciences agronomiques et environnementales, sciences agroalimentaires, sciences de l'ingénieur et du numérique et sciences économiques, sociales et de gestion) et des UE projet ou professionnelles. Elles sont remplacées par des UE entreprise pour les élèves en alternance.

La formation d'ingénieur agronome de l'INP-AgroToulouse peut être effectuée en formation initiale selon deux voies : la voie sous statut d'étudiant (FISE) et la voie sous statut d'apprenti (FISA).

Il y a également possibilité d'effectuer la première année en FISE et de "basculer" en FISA pour les 2èmes et 3èmes années. Compte tenu des faibles effectifs concernés (5 par an environ), il s'agit simplement d'une perméabilité entre FISE et FISA qui respecte R&O, l'école n'étant pas accréditée pour la voie FISEA.

La formation se déroule sur 3 ans. Elle est semestrialisée de S5 à S10 comme suit :

S5-S6-S7: Tronc commun "de la fourche à la fourchette" sous forme de 4 à 5 UE Ressource et 2 UE projet par semestre, avec un stage en exploitation agricole ;

S8: 2 UE projet et 4 UE thématiques à choisir, avec un stage d'immersion professionnelle ;

S9-S10: Année de spécialisation, avec choix d'une spécialisation parmi 10 en interne. Cette année peut également s'effectuer dans d'autres écoles d'agronomie partenaires, ou dans d'autres écoles et universités partenaires en France ou à l'étranger. Le semestre 10 correspond au projet de fin d'études.

Les FISA suivent le même tronc commun. Les UE projet sont remplacées par des UE entreprises.

La formation à l'entreprise prend différentes formes : interventions d'enseignants vacataires issus de l'entreprise, conférences, UE dédiées (PPART, IMPRO, etc.), projets, stages (en S8 et PFE de 24 semaines en S10).

En FISA, 3/5 de la formation se déroulent en entreprise lors des 2 premières années et sont crédités de 40% des ECTS. En 3ème année, 2/3 de la formation se déroulent en entreprise et donnent droit à 66% des ECTS.

Les projets spécifiques FISA sont tous en lien avec l'entreprise.

Les élèves FISA ne bénéficient pas de sensibilisation/formation à la recherche.

En FISE, les UE CIV (S6), DPP (S7) et INIRE (S8) permettent respectivement de découvrir la démarche recherche, de s'initier à la recherche et ses métiers et d'être immergé dans un laboratoire.

Les stages et le PFE peuvent être effectués en laboratoires de recherche.

Le "vivant" est directement impacté par les transitions climatique, écologique et environnementale. Ces transitions sont donc naturellement au cœur des enseignements, soit via des UE dédiées (EED en S6), soit par le biais d'ECUE.

La RSE fait l'objet d'une UE dédiée : COLLABOR en S7.

L'école est proactive dans le domaine et a déposé en octobre un dossier pour être labellisée DD&RS via son établissement Toulouse INP.

L'école devra veiller à accompagner objectivement la dualité écologie/agriculture qui, comme dans la société au sens large, est source de débats et parfois de positions antagonistes.

De nombreuses actions sont entreprises pour soutenir la créativité à l'école:

- participation au Pôle PEPITE, qui permet aux étudiants (FISE, FISA) de bénéficier du statut d'étudiants-entrepreneurs (10 en 2025, en nette augmentation), avec accompagnement des élèves par l'école ;
- soutien à la junior entreprise "Agro-Toulouse consulting" ;
- conférence entrepreneuriat auprès de l'ensemble des élèves ;
- stand dédié à l'entreprise au Forum Carrière de l'école ;
- recrutement de personnel dédié ;
- module de formation en 2ème année, pour sensibiliser tous les élèves à l'entrepreneuriat ;
- mise à disposition d'une halle technologique et de salles techniques environnées pour les UE projet ;
- démarrage de la construction d'une "cuisine pédagogique" ;
- projet d'hébergement de nouvelles entreprises au sein de l'école.

Un niveau B2 en anglais est exigé pour tous les élèves, qui reçoivent des enseignements d'anglais lors du Tronc commun. En S8 et S9, certains cours sont donnés en anglais.

Une deuxième langue est obligatoire pour les FISE.

Les étudiants ont une obligation de mobilité internationale soit sous forme d'échanges académiques soit sous forme de stages. Les échanges académiques sont nettement favorisés par rapport aux stages à l'étranger (75/25). L'information et la documentation relatives à ces derniers sont pauvres. Pour la FISE, le critère de 18 semaines est bien respecté. Pour les FISA, le critère de 9 semaines effectives sur les 12 conseillées dans le R&O, est devenu la règle (évolution apportée au règlement de scolarité le 05/06/2025), et sera atteint pour les prochaines promotions. Des aides financières sont proposées aux étudiants pour leur mobilité internationale.

La faible mobilité entrante ne favorise pas les échanges multiculturels au sein de l'école.

La matrice compétences/UE fournie initialement ne donne les détails que jusqu'au S8. Il conviendrait de la remplir pour S9 et S10 afin d'améliorer la visibilité des différents parcours de spécialisation de 3ème année. En effet les parcours possibles ne sont pas facilement accessibles, et les compétences inhérentes à ces différents parcours sont présentées de manière inégale.

Cependant, un tableau complémentaire a été communiqué post-visite, qui a permis d'éclairer les compétences visées dans chaque spécialisation au cours de la dernière année de formation.

Les syllabus existent pour chacune des formations FISE et FISA, et sont globalement bien renseignés, mais avec des niveaux de détails qui peuvent être différents d'une spécialisation à l'autre.

Une césure d'un an est possible, et depuis 2024 après le S8, pour les FISE uniquement. Plus de 60% des étudiants profitent de cette opportunité pour acquérir des compétences professionnelles en entreprise et améliorer leur niveau en langues étrangères.

Les méthodes pédagogiques mixent approches traditionnelles (cours magistraux, TP, TD), avec des nombreux projets (APP) et l'utilisation de jeux sérieux (très développés dans certaines spécialisations, notamment la spécialisation AGRESTE avec l'utilisation de Dynamix, d'Histoires d'éleveur, dans la spécialisation QEGR de la méthode ARDI, dans la spécialisation SYSPEL avec le jeu BOUQUET). Les classes inversées ou l'utilisation de la réalité virtuelle semblent peu mobilisées.

Les ingénieurs pédagogiques ont eu un rôle important dans la mise en place de l'approche par compétences, ils ont participé à la réussite du déploiement de cette approche. Ils sont sollicités régulièrement pour aider les enseignants-chercheurs à mettre en place des enseignements innovants. Mais les activités qu'ils proposent sont peu suivies faute de temps disponible.

A noter l'appel à projet "Bonus Innovation pédagogique" (BIP) qui permet aux responsables d'UE de faire évoluer ces dernières, moyennant une décharge d'heures et l'aide des ingénieurs pédagogiques.

L'équipe pédagogique est constituée de 53 ETP enseignants-chercheurs, 4 ATER, 2 enseignants CDI. Elle apparaît bien soudée, même si les différents projets de création d'une Ecole Centrale ont généré tensions et problèmes de communication entre 2022 et 2024. La situation semble à ce stade apaisée.

Le taux d'encadrement est conforme et égal à 12. Le suivi des élèves est bien assuré.

Il conviendra de corriger le nombre d'heures donné par les enseignants-chercheurs qui est erroné dans le RAE, mais qui après échanges se monte bien à 75.5%.

Le taux moyen de vacataires externes est de 24.5% donc conforme. A noter la difficulté croissante à les recruter du fait de contraintes administratives fortes.

La charge effective des enseignants-chercheurs est élevée, d'autant qu'il y a de plus en plus de parties administratives. Les activités "recherche" peuvent en pâtir.

L'école est engagée dans de nombreux consortiums, associations, activités avec Toulouse INP, etc. et ce sont bien souvent les mêmes enseignants qui sont impliqués dans ces missions fédérales. Il conviendrait idéalement de mieux les répartir sur l'ensemble de la communauté.

S'il est vrai que l'école est accréditée pour délivrer son diplôme d'ingénieur agronome par la formation continue, elle n'a pas ces dernières années accueilli d'élèves dans ce cursus (en raison de la démarche compétences en construction).

L'école offre des formations diplômantes en alternance (Diplôme des Hautes Études Technologiques en Sciences Agronomiques, Diplôme National d'Œnologue, Mastère spécialisé Eco-ingénierie, Master Géomatique et Diplôme d'Ingénieur Agronome) avec admission sur titre (bac+5 minimum et 3 ans d'expérience professionnelle).

Elle offre également des formations courtes qualifiantes, à distance et en présentiel, dans les domaines de l'agronomie, de l'agroalimentaire, de l'environnement, du management et de l'œnologie, qui s'appuient sur certaines UE du diplôme d'ingénieur.

L'école est lauréate de l'appel à projets « Compétences et métiers d'avenir » du plan France 2030 avec le projet FACT (Former les ACteurs et accompagnateurs de la Transition agroécologique de l'agriculture). Ceci va lui permettre de mieux structurer son offre de formation continue.

Il n'était pas facile pour l'école de donner suite à une demande de Validation des acquis de l'expérience (VAE) pendant la mise en place du référentiel de compétences, même si le dispositif existait. Elle peut maintenant le faire et 3 demandes ont été enregistrées.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Qualité de la formation ;
- Une approche compétences bien établie et partagée par l'ensemble des parties prenantes ;
- Equipe "soudée" et compétente ;
- Adossement fort au monde socio-économique ;
- Forte sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Points faibles

- Maquette pédagogique FISE très chargée ;
- Pas de sensibilisation recherche en FISA ;
- Appellation FISEA impropre dans le RAE déposé (qui est en fait de la perméabilité FISE/FISA) ;
- Mobilité entrante faible ne favorisant pas le multiculturalisme.

Risques

- Eventuelle réforme des aides à l'apprentissage pour les entreprises ;
- Compétition avec d'autres écoles.

Opportunités

- Projets avec différentes écoles de la région.

Recrutement des élèves-ingénieurs

Le nombre de places actuellement ouvertes chaque année par l'école est de ~145 pour les FISE et ~35 pour les FISA. Ces objectifs sont calibrés sur la capacité d'accueil des amphithéâtres et des salles de TD. Les recrutements des dernières années ont été parfois supérieurs à ces cibles.

S'agissant des objectifs futurs, l'école est soumise à des injonctions contradictoires:

1. Les impacts d'une éventuelle création d'une École Centrale à Toulouse via scission de l'INP-ENSEEIH qui pourrait conduire à une baisse des moyens de Toulouse INP mis dans les formations transverses et influencer à terme sur les effectifs de AgroToulouse ;
2. La Loi de mars 2025 sur la souveraineté alimentaire qui prévoit une augmentation de 30% des effectifs dans l'enseignement supérieur Agro d'ici à 2030 (par rapport à 2017). Cette seconde injonction conduirait à une augmentation de 6% des effectifs d'AgroToulouse par rapport à la situation actuelle.

Le recrutement des élèves se fait via 3 filières d'admission:

1. Le Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires (SCAV) très largement majoritaire dans le recrutement ;
2. La "Prépa des INP", en perte de vitesse depuis la réforme du Bac qui focalise, en Première et Terminale, sur Math / Physique au détriment des sciences du vivant ;
3. Les admissions sur titres (AST) pour les élèves internationaux et pour les élèves français.

Le recrutement via le SCAV est mutualisé avec les autres écoles publiques Agro. Chaque année N, l'école fait remonter le nombre de places ouvertes pour l'année N+1, à la fois pour la FISE et pour la FISA.

Les concours SCAV FISE sont multiples et organisés selon la provenance des postulants : CPGE BCPST, CPGE TB, BUT, Licence, BTS / BTSA (la liste des diplômes admissibles au concours est publiée sur le site du SCAV). Pour présenter le concours BUT ou Licence, il faut avoir validé 3 semestres dans ces formations ; l'admission requiert la validation de 4 semestres, soit 120 ECTS, dans ces formations.

La filière FISA relève d'un concours spécifique ouvert à des élèves ayant obtenu une licence professionnelle, un BUT, un BTS ou un BTSA (la liste des diplômes admissibles au concours est publiée sur le site du SCAV).

Lors des concours SCAV et en fonction de leur classement, les élèves peuvent émettre 10 vœux d'écoles d'Agro, Vêto et autres par ordre de priorité (uniquement 3 vœux pour les FISA). Les candidats les mieux classés sont prioritaires pour l'affectation dans l'école de leur choix.

Les élèves qui souhaitent entrer dans les classes préparatoires INP, émettent leurs vœux dans Parcoursup et sont recrutés après examen du dossier et entretien individuel. A la fin du S3 pour intégrer une école d'ingénieur, ils émettent plusieurs vœux par ordre de priorité et sont admis dans une école en fonction de leur classement et du nombre de places ouvertes.

S'agissant des admissions sur titres pour les élèves internationaux :

- une formation antérieure de 3 années dans l'enseignement supérieur - niveau Licence / Bachelor (180 ECTS ou équivalent) est requise pour intégrer l'école en 1^{ère} année ;
- un niveau Master 1 (240 ECTS ou équivalent) est requis pour intégrer l'école en 2^{ème} année ;
- après examen du dossier sur la base de critères définis, les candidats retenus s'entretiennent avec le jury d'admission;
- les candidats étrangers doivent justifier d'un niveau B1 en Français à leur entrée et atteindre le niveau B2 à l'issue de leur première année d'étude à l'école.

Les conditions d'admission sur titres des candidats français sont les mêmes s'agissant des ECTS, examen des dossiers et entretien avec le jury d'admission.

Les élèves admis dans la filière FISA bénéficient d'une mise à niveau en mathématiques d'une semaine à leur rentrée en 1ère année. Les élèves internationaux admis sur titre bénéficient quant à eux d'une semaine d'intégration.

Les conditions de réussite aux examens / contrôles de validation des UE et de tenue des jurys sont clairement définies dans le règlement des études. Le taux de réussite est de 97% en 1ère année, 99,4% en 2ème année et 100% en 3ème année. Les élèves ont la possibilité d'effectuer un seul redoublement sur l'ensemble de la scolarité.

Les effectifs ouverts (recrutés si inférieur) par filière sur l'année 2025-2026 sont les suivants:

- CPGE-BCPST 92 (88) ;
- CPGE-TB 8 ;
- Prépa INP 10 (6) ;
- Licence 20 (18) ;
- BUT 10 ;
- BTS / BTSA 8 ;
- Recrutement sur Titres Internationaux 3 ;
- Recrutement sur Titre Français 2 (0) ;

soit un total de 153 (141) pour les FISE, auxquels 3 redoublements sont à ajouter.

Les effectifs ouverts en FISA sont de 36 sur cette même année 2025-2026. 28 apprentis sont actuellement dans le parcours en 1ère année.

Les recrutements sont très féminins puisque 60% à 75% (selon les années) des élèves recrutés sont des femmes. La provenance des élèves recrutés est analysée chaque année par l'école et par la CGE; les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie sont, sans surprise, les plus grandes pourvoyeuses, mais les élèves viennent de la France entière.

Face à la chute du recrutement provenant de la Prépa des INP, l'école est motrice dans la mise en place d'une Prépa des INP centrée sur les sciences du vivant; cette prépa verra le jour à la rentrée 2026.

L'école travaille également à la création d'un "Bachelor Agro" qui pourrait assurer un petit flux vers la filière ingénieur (mais cette voie ne pourra être que marginale car le Bachelor est une formation professionnalisante en soi et n'a pas vocation à devenir une préparation à l'école d'ingénieur).

L'école travaille également très en amont sur le recrutement en réalisant de nombreuses conférences dans les collèges et lycées et en accueillant dans l'école collégiens et lycéens. Elle mène également des actions visant à favoriser la diversité sociale des recrutements (les Cordées de la réussite, ACORDA pour l'accompagnement des Bac Pro dans le supérieur, etc.). 30 à 40% des élèves de l'école sont boursiers.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Attractivité de la région Toulousaine ;
- Une large palette de filières de recrutement ;
- Les actions de promotion de l'école auprès des lycées de la région.

Points faibles

- La très forte dépendance actuelle au SCAV.

Risques

- Les incertitudes sur l'avenir de l'établissement INP Toulouse liées à la création d'une Ecole Centrale en son sein ;
- La concurrence avec les écoles privées, exacerbée par l'évolution négative de la démographie.

Opportunités

- La création d'une filière Sciences du Vivant dans la Prépa des INP de l'établissement ;
- La loi de mars 2025 sur la souveraineté alimentaire.

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

L'INP-AgroToulouse dispose d'un guide de l'étudiant et de l'apprenti, qui fait office de livret d'accueil. Ce document regroupe les informations nécessaires à l'intégration des élèves, notamment le plan des bâtiments, les contacts des personnes ressources pour la formation et la vie étudiante, ainsi que des liens vers des rubriques spécifiques du site internet de l'école (présentation de l'école, des services, de la bibliothèque et du réseau des anciens).

Lors de leur inscription, les élèves signent le règlement des études ainsi que la charte informatique. Le règlement intérieur de l'école est communiqué via un espace dédié sur la plateforme Moodle, garantissant son accessibilité à l'ensemble des élèves.

Les deux premières semaines d'intégration sont programmées en lien étroit entre la Direction de l'école, les coordinateurs de la vie étudiante, les représentants des élèves et le service d'appui à la formation et à l'accompagnement des élèves. Ces temps permettent de présenter les personnes-ressources de l'école afin que les élèves identifient clairement les interlocuteurs à contacter en cas de besoin, notamment les référents VHSS, les coordinateurs de la vie étudiante et les services sociaux.

Pour les questions médicales et de prévention, l'INP-AgroToulouse travaille en lien avec le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS).

Un accueil spécifique est mis en place pour les étudiants internationaux, qu'ils soient en échange ou inscrits au diplôme d'ingénieur agronome. L'école a désigné une personne référente chargée de leur accueil. Celle-ci échange régulièrement avec les étudiants internationaux et les accompagne dans leur recherche de logement, en lien avec les résidences du CROUS et les résidences privées du site d'Auzeville-Tolosane. Cet accompagnement s'appuie également sur une Welcome Team, composée d'une dizaine d'élèves volontaires, qui assure l'accueil des élèves à leur arrivée et contribue à l'intégration des étudiants internationaux.

La vie associative de l'INP-AgroToulouse est riche et dynamique, avec de nombreuses associations étudiantes actives dans des domaines variés. La coordination de la vie étudiante, qui constitue un pilier de l'accompagnement des élèves, s'appuie sur des coordinateurs dédiés. Ceux-ci assurent une interface quotidienne entre la Direction et les services de l'école, et les associations étudiantes.

Afin de permettre le développement des activités associatives, les élèves disposent de locaux dédiés, regroupés au sein de la Maison des étudiants. Celle-ci comprend une cafétéria, des bureaux pour les associations, un local pour la Recyclerie, ainsi que des espaces extérieurs partagés avec le personnel de l'école.

Des actions de prévention et de sensibilisation sont mises en œuvre auprès des élèves. Une séance de théâtre-forum portant sur les violences sexistes et sexuelles est programmée en début de formation. Ces interventions, suivies de temps d'échange avec les élèves, visent à favoriser une réflexion collective dans un cadre respectueux.

La sensibilisation aux Transitions Écologiques et Sociétales (TES) est organisée sur deux demi-journées. La première correspond à la rentrée Transition Écologique et Sociétale. Des ateliers d'intelligence collective, obligatoires pour les élèves entrant à l'école, sont proposés afin de comprendre la complexité des enjeux liés aux changements globaux. Ces ateliers sont animés par des enseignants-chercheurs et des élèves formés à leur animation.

L'INP-AgroToulouse adhère à la charte « Cpas1-option », qui promeut des événements festifs responsables. Les soirées étudiantes sont encadrées par un règlement spécifique, régulièrement rappelé aux organisateurs. Ceux-ci sont sensibilisés aux responsabilités qui leur incombent et aux bonnes pratiques à adopter. Un suivi est assuré par les services techniques et de prévention, ainsi que par la coordination de la vie étudiante. Lors de leur inscription, les élèves signent une Charte d'engagement pour des événements et des soirées étudiantes, qui prévoit notamment l'interdiction de l'importation d'alcool et de toute forme de violence sexuelle, sexiste, physique ou morale.

Afin de compléter le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE), l'INP-AgroToulouse dispose d'un budget dédié de 16 k€ pour le financement de projets associatifs.

Deux campagnes d'attribution sont organisées chaque année. Les projets sont examinés par la Direction, la coordination de la vie étudiante et des représentants des associations étudiantes lors de rencontres mensuelles.

L'école valorise l'engagement étudiant. A ce titre, Toulouse INP a mis en place la commission Reconnaissance de l'engagement étudiant (R2E), composée notamment des responsables des BDE des trois écoles internes et d'enseignants élus à la CFVU. Cette commission a pour objectif l'attribution du statut « Etudiant engagé ».

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- Vie associative riche, dynamique et structurée ;
- Sensibilisation structurée des élèves aux violences sexistes et sexuelles (VSS) et aux transitions écologiques et sociétales, intégrée dès le début de la formation à travers des actions obligatoires et encadrées.

Points faibles

- Campus éloigné des autres zones de vie étudiante (autres écoles internes de Toulouse INP et centre-ville de Toulouse) ;
- Desserte en transports en commun limitée et cheminement depuis l'arrêt de bus exposé à un axe routier fréquenté.

Risques

- Mouvement générationnel de repli sur soi des élèves.

Opportunités

- Renforcement des liens avec le réseau Toulouse INP.

Insertion professionnelle des diplômés

Une UE transversale est dédiée au Développement personnel et professionnel (UE DPP); elle compte plus de 100 heures sur les 3 années de la formation et a été entièrement refondée en 2023 suite à une enquête de satisfaction menée auprès des élèves. Cette UE organise l'intervention de professionnels pour des entretiens individuels et des simulations d'entretiens d'embauche. Le Forum de l'AgroToulouse annuel contribue également à l'élaboration du projet professionnel des élèves via les rencontres de représentants d'entreprises et la participation à des tables rondes.

Les stages en entreprises et PFE ainsi que les projets menés en collaboration avec les entreprises constituent également des sources d'information et d'inspiration dans la perspective d'un premier emploi.

L'école dispose d'un "Career Center" (Job Teaser) sur lequel les partenaires peuvent déposer leurs offres de stages ou d'emploi. L'école assure en outre la diffusion par mail des offres d'emploi aux élèves de 3ème année et aux jeunes Alumni.

L'école a créé en 2019 un Observatoire des métiers visant à optimiser l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (source CGE); elle dispose des travaux de prospective réalisés par différents partenaires (UniAgro, Alliance Agreenium, etc.) et cherche à recueillir, pour publication dans le Career Center, les retours d'expériences des élèves suite à alternance, stage ou projet. Les principes qui guident le fonctionnement de cet Observatoire sont bons, mais certains aspects méritent d'être approfondis (plus d'exhaustivité dans la remontée des informations dans le Career Center, une organisation des Alumni plus impliquée, une analyse des placements et salaires perfectible, etc.)

C'est l'enquête CGE (6, 18, 30 mois) qui sert de pierre angulaire à l'analyse des résultats de l'insertion. Les Alumni des 3 promotions concernées sont invités, par mail et via LinkedIn, à participer à l'enquête et, de fait, le taux de participation est bon (>70%). Les résultats de l'enquête sont présentés aux élèves, aux enseignants et aux partenaires dans les différents conseils de gouvernance.

Les informations issues de l'enquête 2023 sont les suivantes: - le taux d'emploi à 6 mois est de 82% et 62% de ceux-ci en CDI; - 73% seulement des premiers emplois sont sous statut cadre ou assimilé, ce taux est faible et cette situation devrait constituer un point d'attention pour l'école; -10% des diplômés préparent un doctorat; -le niveau de rémunération moyen (~30 K€ hors primes) sont très sensiblement inférieurs à la moyenne des écoles d'ingénieurs, cela peut s'expliquer par les caractéristiques des principales filières d'embauche (agriculture 40%, agroalimentaire 20%), le choix de certains diplômés d'acquérir une première expérience dans une ONG, ou encore par la taille des entreprises recruteuses (60% sont des PME et TPE).

Cette dernière enquête CGE fait également ressortir une palette extrêmement large de métiers exercés par les Alumni des dernières promotions (>250 métiers différents).

L'organisation des Alumni est particulière : l'association des anciens de l'école (dénommée les AgroToulousains) adhère à la fédération UniAgro.

UniAgro est l'association des ingénieurs agronomes diplômés de toutes les écoles d'agronomie françaises. Elle a un pôle local, dénommé les Agro Occitanie Ouest.

Ainsi INP-AgroToulouse peut mobiliser les AgroToulousains ainsi que les Agro Occitanie Ouest pour intervenir dans la formation et la vie de l'école.

Cette organisation est compliquée et peu efficace aux dires des Alumni, même si l'école s'efforce de favoriser la diffusion de l'information via la publication de Newsletters ou l'accompagnement des Agro Toulousains dans l'organisation de différents événements tels que les Décennales (rencontre des Alumni lors des anniversaires de promotions en dix -10 ans, 20 ans, 30 ans, etc.).

L'école gagnerait sans doute à éviter la dispersion et à se focaliser sur l'une de ces associations, en lien avec sa stratégie.

L'INP-AgroToulouse contribue à la formation tout au long de la vie en développant des enseignements accessibles en formation continue; ceux-ci peuvent s'étaler sur une année entière

ou faire l'objet d'interventions plus ponctuelles, parfois sur mesure.

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Une UE de Développement personnel et professionnel refondée en 2023 pour plus d'efficacité ;
- Un Forum de l'AgroToulouse annuel favorable aux interactions des élèves avec les différents partenaires économiques ;
- Un bon taux de réponses aux enquêtes de la CGE.

Points faibles

- Une organisation Alumni qui semble dispersée ;
- Un Observatoire des métiers perfectible ;
- Un statut "cadre ou assimilé" de 73% seulement pour les nouveaux diplômés.

Risques

- La communication agressive des écoles privées ;
- La création d'une Ecole Centrale sur la base des moyens de Toulouse INP qui pourrait conduire à une limitation des effectifs d'AgroToulouse.

Opportunités

- La loi de mars 2025 sur la souveraineté alimentaire de la Nation.

Synthèse globale de l'évaluation

L'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (AgroToulouse pour son nom de marque et d'usage) est aujourd'hui une école interne de Toulouse INP.

L'école conduit sa stratégie au travers de notes quadriennales (2025-2029 pour la dernière) qui lui donne un cap clair et des axes structurants.

L'école a été impactée ces dernières années par une réflexion ayant pour objet la création d'une Ecole Centrale sur la base de Toulouse INP. Cette réflexion a fortement mobilisé la direction de l'école, ainsi qu'une grande partie des enseignants et du personnel, et a comporté plusieurs phases aux objectifs poursuivis assez différents. A noter le changement de directeur au 1er janvier 2026.

La qualité et le DD&RS sont portés par une volonté politique clairement exprimée par les équipes de direction. Ainsi, l'INP-AgroToulouse est la première école publique d'agronomie certifiée ISO 14001 (depuis 2013) pour sa démarche environnementale (et certifiée également ISO 9001).

L'école développe une forte politique de site, avec un bon ancrage à la fois local, régional, national et international par sa participation active à de nombreux réseaux.

Le diplôme d'ingénieur agronome répond à un besoin bien identifié, à savoir augmenter de 30% le nombre d'ingénieurs agronomes d'ici 2030 par rapport à 2017 (loi de Mars 2025 sur la souveraineté alimentaire de la Nation).

L'approche par compétences a été initiée dès 2017 par l'école (projet ENVOL) et est maintenant effective : 7 compétences déclinées ensuite en 3 trajectoires de développement communément appelées jalons. Si la démarche est déployée, elle n'est pas facilement lisible à ce stade pour l'ensemble des 10 spécialisations, objets de la dernière année d'études.

Le recrutement des élèves (% féminin 60% à 75%) se fait via 3 filières d'admission :

1. Le Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires (SCAV) (mutualisé avec les autres écoles publiques Agro) très largement majoritaire dans le recrutement ;
2. La classe préparatoire "Prépa des INP", en recul depuis la réforme du Bac ;
3. Les admissions sur titres pour les élèves internationaux et pour les élèves français.

L'école est motrice dans la mise en place d'une Prépa des INP centrée sur les sciences du vivant, qui verra le jour à la rentrée 2026.

L'école a créé en 2019 un Observatoire des Métiers visant à optimiser l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (source CGE), mais qui demande encore des ajustements sur ses missions pour remplir parfaitement son rôle d'analyse.

Les informations issues de l'enquête CGE 2023 montrent des chiffres sensiblement en dessous des moyennes nationales (taux d'emploi à 6 mois de 82% et 62% de ceux-ci en CDI ; - 73% seulement des premiers emplois sont sous statut cadre ou assimilé (taux faible) ; 10% des diplômés préparent un doctorat ce qui est par contre un bon chiffre ; un niveau de rémunération moyen (~30 K€ hors primes) sous la moyenne des écoles d'ingénieurs).

Cette situation devrait constituer un point d'attention pour l'école, même si les mêmes tendances peuvent s'observer dans d'autres écoles d'agronomie.

Analyse synthétique globale

Points forts

- Bonne participation à l'animation de Toulouse INP ;
- Une stratégie clairement définie ;
- Politique de site très développée, source de complémentarités ;
- Des certifications ISO 9001 et 14001 renouvelées annuellement ;
- Les partenariats académiques locaux et internationaux ;
- La formalisation d'un semestre en anglais ;
- Qualité de la formation ;
- Une approche compétences bien établie et partagée par l'ensemble des parties prenantes ;
- L'attractivité de la région toulousaine ;
- Les actions de promotion de l'école auprès des lycées de la région ;
- Vie associative riche, dynamique et structurée ;
- Un Forum de l'AgroToulouse annuel favorable aux interactions des élèves avec les différents partenaires économiques.

Points faibles

- Des contraintes budgétaires fortes pour Toulouse INP sur les dernières années qui conduisent ses écoles internes à contribuer sur leurs ressources propres pour pouvoir recruter des agents ;
- Un taux de réponse aux évaluations des enseignements par les élèves insuffisant et décroissant tout au long de la scolarité ;
- Une organisation des Alumni qui semble dispersée dans plusieurs associations ;
- Maquette pédagogique FISE très chargée ;
- Pas de sensibilisation à la recherche en FISA ;
- Mobilité entrante faible ne favorisant pas le multiculturalisme ;
- La très forte dépendance actuelle au SCAV ;
- Campus éloigné des autres zones de vie étudiante (autres écoles internes de Toulouse INP et centre-ville de Toulouse) ;
- Desserte en transports en commun limitée et cheminement depuis l'arrêt de bus actuel exposé à un axe routier fréquenté ;
- Un Observatoire des métiers perfectible ;
- Un statut "cadre ou assimilé" de 73% seulement pour les nouveaux diplômés.

Risques

- Politique de site très développée, embarquant un risque de dispersion des forces vives et des pertes d'efficacité ;
- Création d'une Ecole Centrale au sein de Toulouse INP par scission de l'INP-ENSEEIH ;
- Un changement à la direction de l'école qui ne devra pas affecter la bonne prise en compte des recommandations formulées dans ce rapport ;
- Perte de la visibilité territoriale, comme résultat d'absence d'une association alumni forte ;
- La concurrence avec les écoles privées, exacerbée par l'évolution négative de la démographie.

Opportunités

- Un campus partagé avec d'autres acteurs permettant des mutualisations de moyens ;
- Projets avec différentes écoles de la région ;
- La création d'une filière Sciences du Vivant dans la Prépa des INP de l'établissement ;
- Renforcement des liens avec le réseau Toulouse INP ;
- La loi de mars 2025 sur la souveraineté alimentaire de la Nation.

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CCI - Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA - Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM - Cours magistral
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI - Cycle préparatoire intégré
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur
ECTS - European Credit Transfer System
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU - École polytechnique universitaire
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
ETP - Équivalent temps plein
EUR-ACE® - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue
FFP - Face à face pédagogique
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique
ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie
ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation
IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3
LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2
MCF - Maître de conférences
MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique
MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique
MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé
ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.
PAST - Professeur associé en service temporaire
PC (classe préparatoire) - Physique et chimie
PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur
PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech
PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français
PME - Petites et moyennes entreprises
PRAG - Professeur agrégé
PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur
PT (classe préparatoire) - Physique et technologie
PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur
PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations
RH - Ressources humaines
RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)
SATT - Société d'accélération du transfert de technologies
SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales
SHS - Sciences humaines et sociales
SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie
TC - Tronc commun
TD - Travaux dirigés
TOEFL - Test of English as a Foreign Language
TOEIC - Test of English for International Communication
TOS - Techniciens, ouvriers et de service
TP - Travaux pratiques
TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie
TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement
UFR - Unité de formation et de recherche.
UMR - Unité mixte de recherche
UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience